

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 10 mai 2022 à 14h

Au Tribunal Judiciaire de PONTOISE (95), 3 rue Victor Hugo - **EN UN SEUL LOT**

Dans un immeuble sis à **GARGES LES GONESSE (95140)**
7 allée Théophile Gautier

Cadastré section AP numéro 202, lieudit « rue Alphonse Daudet » pour 02ha 91a 20ca

LOT NUMÉRO TROIS CENT SOIXANTE QUATRE (364) : Un **APPARTEMENT**, dans le bâtiment E, escalier 16, au 3^{ème} étage, porte à gauche sur le palier en arrivant par l'escalier, comprenant suivant ledit procès-verbal de description dressé le 14 septembre 2021 par Me Olivia PLANTARD, Huissier de Justice à PONTOISE (95) : entrée avec placard, salon/salle à manger, deux chambres dont une avec accès à la LOGGIA, cuisine avec accès à une seconde LOGGIA, salle de bains, WC. Le tout d'une superficie privative de **60,83 M²**. *Selon même PV, les lieux sont loués et occupés.*

LOT NUMÉRO TROIS CENT TRENTE CINQ (335) : Une **CAVE** portant le numéro 31, dans le bâtiment E, escalier 1, au 2^{ème} sous-sol.

Cette vente a lieu à la requête du **Syndicat des copropriétaires de la Résidence « Colonel Fabien »** sise 2 à 16 rue Alphonse Daudet, 1 à 7 allée Théophile Gautier - **95140 GARGES LES GONESSE**, représenté par Maître Philippe BLERIOT, administrateur provisoire demeurant 50 rue Victor Hugo à 95300 PONTOISE (Val d'Oise) désigné en qualité d'administrateur provisoire par Ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE rendue le 18 mars 2015, et dont la mission a été prorogée par ordonnance rendue les 2 octobre 2015, 27 septembre 2016, 26 septembre 2017, 5 septembre et 30 octobre 2018, 9 septembre 2019 et 28 septembre 2020, ayant pour Avocat Maître Julien SEMERIA, Avocat au Barreau du Val d'Oise.

MISE À PRIX : 30.000 € (TRENTE MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le TJ de PONTOISE.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

CONSIGNATIONS POUR ENCHERIR

(en 2 chèques de banque à l'ordre de la CARPA) :

3.000 € et 10.000 € à valoir sur les frais, droits et émoluments. Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait KBIS récent.

Fait et rédigé à PONTOISE, le 11 mars 2022 par l'avocat poursuivant, Signé Maître Julien SEMERIA

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître **Julien SEMERIA**, Membre de la SELARL 9 JANVIER, Avocat au Barreau du Val d'Oise, 20 rue Alexandre Prachay (95300) PONTOISE, **TEL. 01.34.24.94.40**. – www.9janvier-avocats.com, dépositaire d'une copie du CCV.

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du TJ de PONTOISE, où le CCV est déposé (N° RG 21/00190)

▶ Sur INTERNET : www.vench.fr - www.licitor.com

Sur les lieux où une visite sera organisée le **lundi 2 mai 2022 de 14h15 à 15h00**